

CHIRURGIE DE LA MAIN ET DU MEMBRE SUPÉRIEUR

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Coordinateur pédagogique

- Pr Alain-Charles Masquelet

Responsable

- Pr Alain-Charles Masquelet

Thématique : Chirurgie

Public et prérequis

DESC chirurgie orthopédique et chirurgie plastique, Chirurgiens orthopédistes ou plasticiens.

Docteurs en médecine – Internes, DES en chirurgie ou inscrits en AFS, AFSA sont autorisés à suivre exclusivement les cours de 1ère année sous réserve de l'autorisation délivrée par le Responsable de l'enseignement.

Les stagiaires étudiants ayant validé la 1ère année auront la possibilité de s'inscrire en 2ème année dans un délai de 3 ans.

Objectifs

En 1ère année :

- Acquérir les notions de bases pour la prise en charge des principales pathologies et notamment les traumatismes de la main et du membre supérieur.
- Savoir examiner une urgence traumatologique, faire un bilan des lésions, connaître les techniques chirurgicales les plus appropriées et les bases anatomiques et physiologiques de la chirurgie de la main et du membre supérieur.

Cette 1ère année représente une ouverture vers la spécialité de Chirurgie de la main (la validation d'un DIU en deux ans est un pré-requis pour obtenir le droit au titre auprès du Conseil de l'ordre des médecins).

En 2ème année : approfondir ses connaissances dans des domaines moins connus, tels que main congénitale, chirurgie reconstructive, pathologie dégénérative du membre supérieur.

Contenu

Première année :

- Les principes de la Chirurgie de la main et du membre supérieur.
- La traumatologie de la main membre supérieur.
- Lésions dégénératives (arthroses) et rhumatismes inflammatoires

Deuxième année :

3 modules :

- Épaule et coude (lésions traumatiques et dégénératives).
- Chirurgie réparatrice (lambeaux, main congénitale, la main et l'esthétique).
- La main complexe (le carpe, les lésions nerveuses, la main rhumatismale,...).

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- Formation Initiale (FI) : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- Formation Continue Individuelle (FCI) : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- Formation Continue Employeur (FCE) : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **261.10 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **450 €**
- F.C Individuelle : **625 €**
- F.C Employeur : **625 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

1ère année : (48h) Théorie répartie en 8 sessions de 6h et la participation au congrès annuel de l'Institut de la main et à celui de l'HEGP (à frais réduits).

2ème année : 8 sessions de 6 heures dont une session pratique de dissections.

Calendrier

Octobre à juin

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Envoyé lettre de motivation + CV

Professeur A.C. MASQUELET
Secrétariat DIU : Mme LE BOURHIS
Hôpital Saint-Antoine
Service de Chirurgie Orthopédique
184, rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 PARIS
Tél : 01.49.28.26.02
Mail : sylvie.lebourhis@aphp.fr

- Administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04DU)
« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94
Email : scolmed3@upmc.fr

FIN DES INSCRIPTIONS : 15 OCTOBRE 2017

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

<http://www.fmpmc.upmc.fr> (Formations, inscriptions)

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

UPMC – Formation Continue <http://www.fc.upmc.fr> (Code D152)
Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmecine@upmc.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Une session par an

Première année :

- Un examen final, écrit, sous forme de QROC et de QCM
- La présence aux cours est obligatoire

Deuxième année :

- Assiduité aux cours

- Examen Oral avec une ou deux questions courtes (type conduite à tenir)
- Présentation d'un mémoire qui peut être remplacé par une publication sur un sujet de chirurgie du membre supérieur dans une revue à comité de lecture

Validation : Diplôme d'université